

PLUS DE MORALE, PLUS DE RELIGION...

Demain, tous les élèves au cours de philo ?

Faut-il supprimer les cours de religions et de morale pour les remplacer par un cours de philosophie ?

La question d'un « tronc commun » à ces cours resurgit, à l'initiative de la ministre de l'enseignement.

Sans attendre, dans certaines classes, on dialogue déjà parfois entre religions différentes.



MARIE-DOMINIQUE SIMONET.

« L'idée, résume la ministre, est d'avoir au sein des cours de religion et de philosophie une place pour réfléchir. »

Depuis des années, un débat s'est fait jour dans l'enseignement. Dans le réseau officiel, dont l'autorité politique est le pouvoir organisateur, des cours des religions reconnues et de morale non confessionnelle sont organisés pour respecter le libre choix du père de famille. Depuis quelque temps, cette réalité est discutée et d'aucuns souhaiteraient remplacer les cours de religion par un cours de philosophie.

Pour certains, les religions sont tout le contraire d'une pensée rationnelle et favoriseraient les dogmatismes empêchant l'esprit critique de s'exercer. Pour d'autres, ce serait davantage un moyen pour permettre à chaque citoyen de mieux se comprendre et d'expérimenter un vivre ensemble porteur de richesses. En effet, comment vivre ensemble si on ne se connaît pas et si, tout de suite, il y a des préjugés sur les convictions et les façons de vivre de celui qui n'est pas comme soi ? N'est-ce pas une des missions de l'école d'éveiller à un esprit critique ?

UN ENJEU

La Belgique, comme beaucoup d'États occidentaux, voit sa population se mélanger, se métisser. Pour certains, c'est l'horreur ultime. Pour d'autres, c'est l'occasion d'ouvrir un débat en profondeur sur le comment vivre ensemble dans ce monde qui, de fait, est multiculturel et multiconfessionnel. L'Appel a toujours voulu ouvrir les chemins du débat et du dialogue. C'est sa petite lumière pour ensemble s'aventurer sur les chemins qui font sens. L'avant-projet de loi de Marie-Dominique Simonet, ministre CDH de l'enseignement primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles, sur un tronc commun pour l'enseignement des cours philosophiques est une étape importante dans cette réflexion. Cet avant-projet semble retenir positivement l'intérêt de Richard Miller, ancien ministre MR de l'enseignement, et d'Yves Reinkin, parlementaire Ecolo. Tous deux avaient interpellé la Ministre sur l'état d'avancement des travaux. Ce projet a été présenté le 17 janvier à la commission du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et semble obtenir un certain consensus. L'objectif serait que cela devienne opérationnel dès 2013. L'avant-projet de la ministre Simonet propose de créer, dès le fondamental, un «tronc commun» à tous les cours de

religion ou de morale. Le but serait de développer la pensée rationnelle, logique et argumentative autour de trois grands axes : le questionnement philosophique, le dialogue interconvictionnel et l'éducation à une citoyenneté active.

UNE BALISE FONDAMENTALE

Marie-Dominique Simonet s'explique : «*La constitution, précise-t-elle, prévoit qu'il y ait des cours de religion organisés dans l'enseignement depuis le primaire jusqu'à la fin du secondaire. L'idée de supprimer les cours de religion est contraire à la constitution, donc irréalisable, sauf révision de la constitution. Par contre, certaines personnes souhaitent des cours de philosophie en plus, mais la grille horaire et les moyens financiers ne le permettent pas.*

«*C'est un projet qui vise à apprendre à faire société, à mieux connaître l'autre et à faire sens.*»

D'autres aussi parlent de cours de civisme et voudraient, dans une société multiculturelle, un éveil à l'interculturalité.»

«L'idée, résume la ministre, est d'avoir au sein des cours de religion et de philosophie une place pour réfléchir à ces questionnements.» Mais aujourd'hui, à l'inverse des autres cours, il n'y a pas de référentiel pour les cours de religion et de morale. L'enjeu «est donc de combler ce vide et,

avec les chefs de culte, de déposer une nomenclature, qui serait une partie commune. Chaque culte ou conviction définirait lui-même, ce qui lui est propre.» Cette partie commune serait constituée de trois volets : l'éducation à la citoyenneté et le civisme, le dialogue interconvictionnel et le questionnement philosophique. Cela permettrait de mettre en pratique la rencontre et la découverte de l'autre dans ce qui le fait vivre. Ce serait une étape supplémentaire. Il deviendrait alors possible de mettre ensemble des élèves de cours différents, ce qui n'est pas possible maintenant.

DES AVANCÉES

«Effectivement, poursuit la ministre, des pas se font et un consensus politique semble se dégager. Évidemment, ceux qui veulent la suppression des cours de religion trouvent que ce n'est pas suffisant. Mais, la suppression serait une erreur fondamentale parce que dans une société multiculturelle et multi religieuse, l'école ne doit pas être dans le déni des identités. Chacun doit savoir qui il est. Je tiens cependant à rappeler que tout cela doit se passer dans le respect des lois, de la constitution, des Droits de l'Homme. L'avant-projet dégage un certain consensus partagé entre autres, par André Flahaut (PS), Richard Miller (MR) et Yves Reinkin (Écolo). C'est un projet qui vise à apprendre à faire société, à mieux connaître l'autre et à faire sens. C'est enthousiasmant d'avoir un projet où chacun tend la main vers l'autre, ce qui questionne chacun dans sa propre conviction.»

Paul FRANCK

UN DOCUMENT

Dans la foulée de la publication de cet avant-projet paraît un intéressant dossier du CRISP, le Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques, sur «cultes et laïcité». Le propos, qui permet de mettre en comparaison la situation de tous les cultes et courants philosophiques reconnus en Belgique, dépasse le cadre des cours de religion et de morale laïque. Mais le dossier évoque notamment leur organisation dans l'enseignement obligatoire ainsi que leur fréquentation.

Caroline SÄGESSER, *Cultes et laïcité*, Dossier n° 78, CRISP, Bruxelles, décembre 2011. Prix : 7,50 € -10 % = 6,75 €.



DIEU ET ALLAH À L'ÉCOLE

Apprivoiser les convictions

Comment vivre le cours de religion lorsque les convictions sont multiples ? À Molenbeek, David D'Hondt passe ses journées à tracer des chemins de dialogue. Dans le concret, il expérimente la rencontre des différences.



ATELIER DE RELIGION.

Il est inévitable d'aller au-delà du programme.

Acôté des débats sur le devenir des cours de religion et des cours philosophiques, les expériences de terrain foisonnent. Professeur de religion catholique depuis huit ans à l'Institut des Ursulines en sections technique et professionnelle, David D'Hondt entame avec « conviction » la discussion. « Il est inévitable d'aller au-delà du programme qui n'a pas été conçu pour le public que je rencontre. Aux difficultés de lecture et d'écriture des élèves s'ajoutent les différences culturelles. Ils ne connaissent pas les bases du cours de religion, confondent Ancien et Nouveau Testament... » Le programme, qui cible des compétences pour développer le dialogue interconvictionnel, est un atout pour travailler avec un public composé majoritairement de musulmans, et même de jeunes Africains pentecôtistes. Le professeur de religion catholique doit sans cesse s'adapter. « Le cours semble heureu-

sement apprécié. Preuve que les élèves sont en demande d'approfondir ces diversités de convictions... », estime David D'Hondt.

FORMATIONS VOLONTAIRES

Quelles que soient leurs origines, tous les élèves ont des connaissances assez faibles. De quoi atténuer, pour les élèves issus du monde musulman, l'image d'un Islam radical et endoctriné...

« Quand on creuse avec eux les récits de Moïse, d'Abraham, les questions de vie après la mort, ou de fin du monde... on observe des généralités et des raccourcis... Ils sont par contre plus au fait sur les questions de pratique pure, comment prier, que consommer comme viande... La dualité entre pureté et impureté est forte. »

Les professeurs de religion sont-ils préparés à cette diversité ? « Pas vraiment.

Les écoles normales n'ouvrent pas assez à ces questions. Je me forme de mon côté », explique David D'Hondt qui a entamé le certificat en sciences religieuses « Islam » à l'UCL. Et les contacts interpersonnels lui permettent de rencontrer des professeurs de religion musulmane et d'échanger avec eux. « Je confronte avec eux des questions de mes élèves. Cela me permet d'être plus à l'aise. Je peux mieux structurer mes réponses. Les élèves sentent vite si vous maîtrisez votre sujet... ».

Ces rencontres « informelles » lors de temps de formation sont aussi plus faciles à gérer que le fait d'inviter un représentant officiel de la religion musulmane à venir en classe. La crainte de privilégier tel ou tel courant de l'Islam est bien réelle. Une situation délicate, pas facile à gérer.

D'accord. Mais la mise en pratique en classe ?

Monique Petit est professeur de religion catholique dans l'enseignement secondaire communal d'Ixelles.

Elle trouve l'avant-projet de la ministre positif mais se pose tout de même des questions...

« Je trouve bien que, dans une société de plus en plus pluraliste, civisme, philosophie et religion soient présentés à tous les élèves et dès l'école primaire. Car ils ont à apprendre de chacune des démarches, alors qu'en choisissant, comme à présent, religion ou morale, ils se privent de ce qui vient de l'autre. »

Selon Monique Petit, la confrontation stimule le questionnement. « Ainsi, il arrive qu'à la suite de contacts avec des enfants musulmans, des élèves du cours de religion catholique demandent s'ils ont aussi à suivre un ramadan. En plus, l'acquisition de bases durant l'école primaire permettrait aux élèves de choisir plus clairement l'option à approfondir en secondaire. Toutefois, il serait faux de dire que rien ne

se fait aujourd'hui à ce sujet dans l'enseignement. De nombreuses collaborations existent déjà, en effet, entre professeurs, même si ce n'est pas officiellement autorisé. »

ENJEUX POLITIQUES ?

Cependant, en ce qui concerne la mise en pratique du futur tronc commun des

cours philosophiques du primaire, Monique Petit s'interroge : « Ma grosse question est de savoir qui donnera le cours. S'il s'agit d'un seul professeur, il y aura la difficulté d'assurer une vraie neutralité ou le risque d'une neutralité « aseptisante » qui empêcherait de transmettre des dynamiques plus profondes. Or, il

s'avère déjà difficile d'enseigner de manière juste au sujet de sa propre confession. De plus, il faudra éviter le prosélytisme. En tout cas, cela demandera une autre formation des instituteurs et des professeurs du secondaire, vu que ces derniers auront à poursuivre et à approfondir ce qui aura été présenté dans le fondamental. Cela dit, je ne peux quand même pas m'empêcher de me demander si derrière la réforme envisagée, il n'y a pas des enjeux politiques concernant le maintien ou la suppression des cours de religion. »

Propos recueillis par Jacques BRIARD



MONIQUE PETIT.

« Beaucoup de choses sont possibles si l'on apprivoise l'autre. Le professeur doit se mettre en capacité d'apprendre. »

Pour approfondir la question : Groupe Éducation et Religions UCL, Religion et éducation citoyenne, Bruxelles, Éditions Lumen Vitae, Collection Haubans, n° 5, 2011. Prix : 22 € - 10 % = 19,80 €.



CONFRONTATION POSITIVE

Ancienne professeure de religion chassée d'Anvers, dans le quartier Nord de Bruxelles, Renny Selvais est aujourd'hui inspectrice pour l'enseignement libre. « Dites plutôt conseillère pédagogique » sourit-elle.

Elle confirme le retard des écoles normales sur ce sujet. « Le cours de religion catholique doit éviter tout prosélytisme. Son objectif est bien sûr de partager sur ce que la religion chrétienne dit et annonce... Mais dans mon expérience,

où 90% des jeunes filles étaient musulmanes, j'ai dû m'adapter. Il était normal de leur faire découvrir les valeurs de cette tradition, tout en essayant de voir le sens que cela pouvait prendre pour elles. C'est une rencontre de dialogue, sans jugement et dans une confrontation positive. »

Renny Selvais ajoute : « Beaucoup de choses sont possibles si l'on apprivoise l'autre. Le professeur doit se mettre en capacité d'apprendre. Ainsi si un jeune

musulman répond à un examen que le Christ est un prophète, et non pas le fils de Dieu, on ne peut lui retirer des points pour cette réponse, qui de son point de vue est valable. Il faut créer un climat pour que tout puisse être accepté comme source de dialogue. »